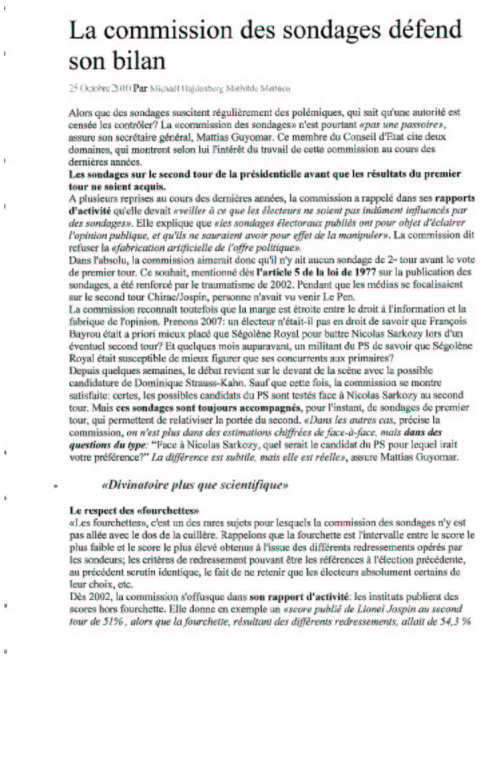
Médiapart, 25 octobre 2010



La commission des sondages défend son bilan

25 Octobre 2010 **Par** Michaël Hajdenberg, Mathilde Mathieu

Alors que des sondages suscitent régulièrement des polémiques, qui sait qu'une autorité est censée les contrôler? La «commission des sondages» n'est pourtant *«pas une passoire»*, assure son secrétaire général, Mattias Guyomar. Ce membre du Conseil d'Etat cite deux domaines, qui montrent selon lui l'intérêt du travail de cette commission au cours des dernières années.

Les sondages sur le second tour de la présidentielle avant que les résultats du premier tour ne soient acquis.

A plusieurs reprises au cours des dernières années, la commission a rappelé dans ses **rapports d'activité** qu'elle devait *«veiller à ce que les électeurs ne soient pas indûment influencés par des sondages»*. Elle explique que *«les sondages électoraux publiés ont pour objet d'éclairer l'opinion publique, et qu'ils ne sauraient avoir pour effet de la manipuler»*. La commission dit refuser la *«fabrication artificielle de l'offre politique»*.

Dans l'absolu, la commission aimerait donc qu'il n'y ait aucun sondage de 2e tour avant le vote de premier tour. Ce souhait, mentionné dès **l'article 5 de la loi de 1977** sur la publication des sondages, a été renforcé par le traumatisme de 2002. Pendant que les médias se focalisaient sur le second tour Chirac/Jospin, personne n'avait vu venir Le Pen.

La commission reconnaît toutefois que la marge est étroite entre le droit à l'information et la fabrique de l'opinion. Prenons 2007: un électeur n'était-il pas en droit de savoir que François Bayrou était a priori mieux placé que Ségolène Royal pour battre Nicolas Sarkozy lors d'un éventuel second tour? Et quelques mois auparavant, un militant du PS de savoir que Ségolène Royal était susceptible de mieux figurer que ses concurrents aux primaires?

Depuis quelques semaines, le débat revient sur le devant de la scène avec la possible candidature de Dominique Strauss-Kahn. Sauf que cette fois, la commission se montre satisfaite: certes, les possibles candidats du PS sont testés face à Nicolas Sarkozy au second tour. Mais **ces sondages sont toujours accompagnés**, pour l'instant, de sondages de premier tour, qui permettent de relativiser la portée du second. *«Dans les autres cas*, précise la commission, *on n'est plus dans des estimations chiffrées de face-à-face, mais* ***dans des questions du type***: "Face à Nicolas Sarkozy, quel serait le candidat du PS pour lequel irait votre préférence?" *La différence est subtile, mais elle est réelle»*, assure Mattias Guyomar.

«Divinatoire plus que scientifique»

Le respect des «fourchettes»

«Les fourchettes», c'est un des rares sujets pour lesquels la commission des sondages n'y est pas allée avec le dos de la cuillère. Rappelons que la fourchette est l'intervalle entre le score le plus faible et le score le plus élevé obtenus à l'issue des différents redressements opérés par les sondeurs; les critères de redressement pouvant être les références à l'élection précédente, au précédent scrutin identique, le fait de ne retenir que les électeurs absolument certains de leur choix, etc.

Dès 2002, la commission s'offusque dans **son rapport d'activité**: les instituts publient des scores hors fourchette. Elle donne en exemple un *«score publié de Lionel Jospin au second tour de 51% , alors que la fourchette, résultant des différents redressements, allait de 54,3 %*

Phoca PDF